



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bovins

Question écrite n° 64780

Texte de la question

M. Claude Gatignol attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les problèmes d'indemnisation des éleveurs bovins et plus particulièrement ceux de la Manche à la suite de la décision du Gouvernement de procéder à l'abattage systématique de l'ensemble du troupeau dès lors qu'une bête malade de l'ESB a été diagnostiquée. En effet, les indemnisations pour l'abattage des troupeaux tardent à être versées alors que, dans le même temps, les éleveurs doivent assumer le coût des analyses qui est particulièrement élevé (plus de 400 francs par animal sans compter les honoraires vétérinaires) et qu'ils ont, en outre, de grandes difficultés pour retrouver des animaux afin de repeupler leur cheptel. Il lui demande donc de lui préciser les raisons de ces retards de paiement, notamment dans le département de la Manche, et quelles dispositions il envisage de prendre pour faire accélérer le versement de ces indemnisations afin d'assurer la survie de nos élevages bovins.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gatignol](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64780

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juillet 2001, page 4330